

Les Complexes funéraires Yves Légaré aident les jeunes



Le 21 septembre dernier se tenait le tournoi de golf des Complexes funéraires Yves Légaré, afin de venir en aide à la communauté. Cette année, près de 150 relations d'affaires des Complexes se réunissaient au Club de golf Islesmere, à Laval, pour financer les services que le CIVA offre aux jeunes qui vivent avec un handicap physique.

Le tournoi, réalisé sous la présidence d'honneur de Monsieur Guy Ouellette, député de Chomedey, a connu un franc succès, permettant ainsi au CIVA de recevoir un don de 15 000 \$. Un beau geste de générosité qui fait grandement de bien!

Créons une chaîne de solidarité

À l'automne 2009, le CIVA offrait un nouveau cours d'initiation à l'informatique, en collaboration avec un enseignant mandaté par le CREP et la CSDM.

Depuis, la demande est si forte que pour doubler la capacité d'accueil, le nombre d'heures et la qualité de l'enseignement, nous avons besoin de cinq ordinateurs neufs plus performants, ainsi que des postes de travail adaptés aux limitations motrices des participants. Puisque la première cohorte est rendue à un niveau plus avancé, il devient également impératif d'ajouter un cours complémentaire.

Pouvez-vous nous aider à favoriser leur apprentissage dans un milieu d'enseignement propice à leur développement ?

Le sport adapté à Montréal, RÉALITÉ et DÉFIS



Montréal dispose-t-elle de suffisamment d'installations sportives pour passer à côté du potentiel du Stade olympique ? Qu'en est-il du sport amateur pour les personnes handicapées ? L'émission *Mise À Jour*, diffusée à 18h30 sur le canal VOX, s'y est intéressée. Daniel Vézina, directeur général du CIVA, est passé en ondes le jeudi 4 novembre pour exposer la réalité à laquelle sont confrontées les personnes qui vivent avec un handicap physique.

Lors de ce reportage, il discutait également de l'accessibilité des installations sportives montréalaises et de l'avenir du sport amateur chez les personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à revoir le reportage sur le site Internet de VOX : www.voxtv.ca

Un gros MERCI

Le Grand Basketon du CIVA rassemblait quelque 200 participants, le samedi 6 novembre. L'activité visait à encourager les adeptes de basketball en fauteuil roulant à se développer et à persévérer à être actifs. Grâce à l'appui collectif, bénévoles, amis, familles et collègues se sont rassemblés pour prendre part à des matchs amicaux et ont pris plaisir à expérimenter un sport en fauteuil roulant, tout en amassant 4 400 \$.

Hommage à une femme de coeur, une bénévole d'exception

Dans les années 60, peu de services étaient dispensés aux personnes handicapées. C'est à cette époque que le Centre d'intégration à la vie active (CIVA) a fait l'heureuse rencontre de Madame Helen Munson. Cette grande dame est l'une des pionnières qui a contribué à briser plusieurs préjugés.

Pour souligner la contribution exceptionnelle d'une centaine de bénévoles comme elle, le Sud-Ouest de Montréal organisait, le jeudi 11 novembre, une *Soirée Reconnaissance*.

Depuis presque les tous débuts de la fondation du CIVA, qui fêtera son 50^e en 2011, Madame Munson accompagnait plus d'une vingtaine de participants à l'activité aquatique du CIVA. Parce qu'au-delà de leur handicap il y a des jeunes et des adultes qui aspirent à vivre comme tout autre citoyen, elle les épaulait, semaine après semaine, dans leurs démarches vers une vie active. Aussi impliquée au sein du conseil d'administration depuis près de quarante ans, elle est la plus fidèle et assidue bénévole de l'organisme. Par sa grande volonté, cette femme de coeur croit au potentiel de personnes handicapées et contribue à bâtir une société plus unie et ouverte à la diversité. C'est grâce à la grande générosité de bénévoles comme Mme. Munson que le CIVA réussit à rendre accessible des services adaptés à des centaines de personnes handicapées. *Merci Helen*

Le saviez-vous ? Il existe plusieurs possibilités de faire un don. Un **don testamentaire** est un beau geste à poser, simple, qui fait foi de votre attachement pour le bien de la communauté. À votre décès, il pourrait sauver vos héritiers d'impôts latents.

